



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU 12 AU 18 SEPTEMBRE 2022

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES

AU CANADA

Brèves du 12 au 18 septembre 2022

Politiques économiques

Le Canada met en place un plan d'aide pour atténuer l'impact de l'inflation

Le Premier ministre canadien J. Trudeau a annoncé une série de mesures pour une enveloppe totale de 4,6 Md CAD, destinées aux ménages les moins aisés. Le plan d'aide se décline en trois mesures. La première prend la forme d'une prestation dentaire pour les enfants de moins de douze ans non couverts par une assurance, pour un montant maximal de 650 CAD par enfant et par an pendant les deux prochaines années. La deuxième vise à aider 1,8 millions de locataires canadiens à payer leur loyer à travers le versement d'une allocation fédérale supplémentaire de 500 CAD. Enfin, la troisième concerne le doublement du crédit d'impôt pour la taxe sur les produits et services (CTPS) pendant six mois, pour un montant maximal de 234 CAD par personne, et totalisant près de onze millions de bénéficiaires potentiels. Ce nouveau plan a suscité de nombreuses réactions mettant en avant le risque que ces mesures aggravent l'inflation en cours, à rebours des efforts de la politique monétaire actuelle. Le Premier ministre conscient, de cette difficulté, a tenu à rassurer en indiquant que ces mesures sont volontairement ciblées pour éviter de donner un second souffle à l'inflation.

La valeur du patrimoine des ménages canadiens en très forte baisse au deuxième trimestre

Selon Statistique Canada, la valeur nette des ménages a diminué de 6,1% du premier au deuxième trimestre 2022, principalement sous l'effet des tendances baissières observées sur les marchés financiers ainsi que sur le marché immobilier. Au total, cette baisse représente 990 Md CAD, ventilés de la manière suivante : les actifs financiers détenus par les ménages ont enregistré une baisse record de 530 Md CAD ce trimestre en raison notamment d'un recul simultané des marchés boursiers et obligataires ; la valeur des actifs non financiers a diminué de 390 Md CAD due notamment à la baisse de 5% de la valeur des biens immobiliers résidentiels ; le passif financier s'est accru de 70 Md CAD lié à la hausse du montant des crédits immobiliers et non immobiliers ainsi que la remontée des taux d'intérêts.

Le Canada pourrait avoir des difficultés à obtenir le remboursement des aides consenties aux entreprises pendant la pandémie

Confronté à la pandémie mondiale en 2020, le Canada, à l'instar de nombreux autres pays à travers le monde, avait mis en place un important système d'aide financière aux entreprises pour qu'elles puissent faire face à leurs coûts fixes. Le premier mécanisme baptisé « Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes » avait conduit à 49 Md CAD de prêts à plus de 900 000 entreprises. Si la première échéance de remboursement, étendue en début d'année jusqu'à fin 2023 au plus tard, n'est pas encore dépassée, une note de la banque publique EDC à l'attention du gouvernement, que s'est procurée le journal *The Globe and Mail*, suggère qu'aucun mécanisme de recouvrement des dettes n'est prévu

en cas de défaut de paiement. Une analyse détaillée du risque fait état d'un montant de 5 Md CAD de créances dont il serait difficile d'obtenir le remboursement. Cela concernerait au moins 100 000 emprunteurs contre lesquels des poursuites devraient être engagées, dont 40 000 pour inéligibilité au programme d'aide, 50 000 pour défaut sur la première échéance de remboursement fin 2023 et 10 000 pour défaut sur la dernière échéance fixée fin 2025. Pour mémoire, ces prêts à taux d'intérêt nul ont été distribués par 230 institutions financières et garantis en grande partie par EDC. Il était prévu que ces institutions financières ne prennent pas en charge les efforts de recouvrement d'impayés, laissant à EDC une tâche qu'elle déclare dans la note ne pas avoir l'expertise ni les moyens d'effectuer à cette ampleur. Le difficile travail d'enquête et de recouvrement de dettes a donc récemment été confié à l'Agence du revenu du Canada ; l'annulation de la dette jusqu'à un tiers du total si un certain montant du prêt est remboursé avant la fin 2023 devrait également convaincre certains emprunteurs de se conformer aux échéances.

Entreprises

Plusieurs entreprises françaises sélectionnées pour réaliser et exploiter une nouvelle ligne de métro à Toronto

L'Ontario Line, dont la mise en service est attendue en 2031 et le coût est estimé à 10,9 Md CAD, comportera 15 stations et aura pour mission de décongestionner certaines lignes de transport de la plus grande agglomération canadienne. L'agence gouvernementale Ontario Infrastructure et l'exploitant Metrolinx ont sélectionné plusieurs groupements d'entreprises qui seront chargés de la construction de la ligne, de son exploitation et de sa maintenance. Un premier groupement comprend l'entreprise française de BTP, NGE, faisant partie de l'équipe de construction, tandis que Transdev fournira le matériel roulant ainsi que des services d'exploitation et de maintenance. En outre, Vinci a été retenu lors

d'un deuxième appel d'offres visant la construction de tunnels et de stations pour le segment sud de la ligne.

Deux investisseurs québécois expérimentés ont levé 250 M CAD pour le climat

Le nouveau fond d'investissement baptisé « Idealist Capital » à l'intention d'investir des tickets individuels entre 25 et 75 M CAD dans des entreprises à impact en phase de croissance, dans les domaines des énergies renouvelables, du stockage de l'énergie et des véhicules électriques. Le premier véhicule d'investissement a reçu le soutien financier d'investisseurs institutionnels renommés, à l'instar du groupe Desjardins, d'Investissement Québec, de la TD Bank ou encore de la Banque nationale du Canada. Les deux investisseurs fourniront leur expertise et financement afin de pallier le manque de soutien souvent expérimenté par les startups à impact au moment de leur commercialisation. La stratégie consiste à ce stade en l'investissement sur le sol canadien, même si le plan massif établi par l'administration Biden sur les technologies vertes pourrait l'étendre au marché américain.

Pour la première fois de son histoire, la Banque du Canada pourrait afficher un bénéfice négatif

L'institution vieille de 87 ans devrait annoncer le 29 novembre prochain son tout premier résultat trimestriel négatif, en raison de la remontée brutale des taux d'intérêts qu'elle a elle-même initiée. Cette nouvelle peut surprendre dans la mesure où l'essentiel du passif contracté par l'institution n'induit pas d'intérêt alors que ses actifs en génèrent, en principe environ 1 Md CAD par an. Mais la l'assouplissement quantitatif employé par la plupart des grandes banques centrales depuis la crise financière de 2008 et qui s'est prolongé jusqu'à la sortie de la crise du COVID explique cette situation. En effet, à présent que les taux directeurs ont été relevés pour faire face à une inflation persistante, l'institution se voit contrainte de payer des intérêts plus élevés pour les dépôts qu'elle rémunère dans le cadre de cette technique, au point qu'elle pourrait désormais perdre de l'argent.